

Accompagnement des libraires

Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture a pour mission d'accompagner et soutenir les libraires dans leurs projets de création, de reprise, d'aménagement et de modernisation de leurs commerces à travers l'information, le conseil et l'expertise.

En s'appuyant sur une connaissance précise de la chaîne du livre et des circuits de commercialisation, elle accompagne les professionnels dans l'exercice de leur activité, répond aux questions, précises comme plus générales, informe sur le cadre légal du secteur et les évolutions des métiers et de la branche.

Elle accompagne la professionnalisation des acteurs en organisant des ateliers et des journées d'information, valorise l'interprofession en animant des rencontres avec les auteurs, les éditeurs, les bibliothécaires et les autres acteurs de la chaîne du livre, initie des projets transversaux et favorise la coopération entre les métiers de la filière.

Dans le domaine de la librairie, l'intervention de l'Agence s'opère par la gestion du [dispositif d'aide « Librairies »](#) mise en place dans le cadre du Contrat de filière Livre 2024-2026. Ce dispositif est financé par l'État/DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Centre National du Livre.

L'agence est également un lieu ressource, les libraires peuvent s'informer sur les autres dispositifs nationaux et locaux, qu'ils relèvent de l'aide, de l'accompagnement ou du financement, portés par le CNL, l'ADELIC, l'IFCIC, et les collectivités.

Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture propose en outre deux accompagnements spécifiques aux libraires, l'aide à gestion et l'accompagnement juridique. Pour retrouver le détail de ces missions, cliquez [ici](#).

Enfin, l'Agence valorise le réseau des librairies indépendantes de la région, développe et publie les données de l'observation de la chaîne du livre, notamment avec le [Baromètre régional de l'économie du livre](#), et anime la réflexion prospective autour des mutations du livre.